

RÉFÉRENT EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES



RH16



STATUTS

Dirigeant, Employé, Cadre et agent de maîtrise



PRÉREQUIS

La formation ne nécessite aucun pré-requis



DURÉE

1 jour, soit 7 heures



PUBLIC

Tout public



TARIF

450 €



CERTIFICATIONS

Une attestation de stage est systématiquement remise à l'issue de la formation conformément aux dispositions réglementaires.



PROCHAINE(S) SESSION(S) :

2024

Besançon	1 ^{re} Session : 06/06 2 ^e Session : 07/11
Belfort	1 ^{re} Session : 11/03 2 ^e Session : 08/11
Vesoul	1 ^{re} Session : 06/06 2 ^e Session : 07/11
Lons-le-Saunier	1 ^{re} Session : 13/05 2 ^e Session : 19/11

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

Orienter les salariés en cas de besoin.

Informier sur les droits et obligations en matière de faits de harcèlement sexuel et harcèlement moral au travail.

Apporter une aide et un accompagnement aux victimes de harcèlement et de violences sexuelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

S'approprier la réglementation (Code du travail et Code pénal) en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes.
Identifier la mission et les moyens du référent de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
Savoir réagir face à une demande d'un salarié, le recueil des faits et évaluer la matérialité des faits.
Choisir les actions à mener vis à vis des autres élus et de la direction de l'entreprise.
Intégrer la prévention du harcèlement sexuel à la prévention des Risques Psychosociaux.

PROGRAMME

Maîtriser le cadre législatif et réglementaire

Maîtriser l'obligation générale en matière de santé et de sécurité et les obligations spécifiques en matière de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes en particulier

S'approprier les définitions et le périmètre du harcèlement sexuel et agissements sexistes

Comprendre les enjeux juridiques

Rappel des missions du CSE en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes

Comprendre les mécanismes de harcèlement sexuels et d'agissements sexistes

Appréhender les phénomènes de harcèlement sexuel

Définir les concepts d'agissements sexistes, de harcèlement sexuel et d'agression

Identifier les comportements fréquents rencontrés dans la jurisprudence

Appréhender les types de comportements à risque et les systèmes de défense

Évaluer les conséquences sur les victimes et dans l'entreprise

Atelier: A partir de situations vécues, entendues ou de la jurisprudence identifier ce qui relève d'agissements sexistes

Appréhender le rôle et les missions du Référent et ses moyens

Rôle et missions du référent désigné par le CSE

Rôle et missions du référent désigné par l'employeur

Moyens à disposition (formation, communication, ...)

Accueillir un signalement et établir la matérialité des faits

Accueillir le signalement d'une victime

Étudier la matérialité des faits et le signalement (enquête)

Respecter la confidentialité

Orienter et informer la présumée victime

Relayer aux managers et à la direction

Prévenir le risque de harcèlement sexuel et agissements sexistes

Évaluer le risque de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans l'entreprise (DUERP – Diagnostic)

Sensibiliser les salariés / former l'encadrement

Mener des actions de prévention: Communication, culture de protection, charte ou intégration dans le règlement intérieur, négociation d'accord sur le sujet

Mettre en place des actions curatives, d'une procédure interne (remontées d'informations, signalement, première analyse des faits, ...)

Mener les actions d'urgence: «droit d'alerte», «droit de retrait» et leurs suites

Identifier les acteurs internes, externes et services compétents sur lesquels s'appuyer

Atelier: évaluer sa propre structure et repérer les signaux faibles (culture d'entreprise, valeurs, comportements à risques...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques.

Approches pratiques.

Travaux en groupe.

Jeux de rôles.
Présentation dynamique et ludique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM ou étude de cas/mise en situation

Rejoignez-nous et suivez-nous sur :



BESANÇON

46, avenue Villarceau
25000 Besançon
Tél. : 03 81 25 26 06

BELFORT

1, rue du Docteur Fréry
90000 Belfort
Tél. : 03 84 54 54 84

VESOUL

1, rue Victor Dollé
70000 Vesoul
Tél. : 03 84 96 71 08

LONS-LE-SAUNIER

87, Place de la Comédie
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 86 42 07

Pour toute demande d'informations : contact@sifco.eu